



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Confédération Générale
du Travail FORCE OUVRIERE

CTPM du 28 mai 2009 - Mastérisation des concours

Le ministre doit entendre le rejet et retirer son projet de mastérisation

Depuis des mois, la mobilisation dans les IUFM et dans les universités des enseignants et des étudiants exprime le rejet massif du projet ministériel de mastérisation des concours et de la formation des enseignants.

Le 27 mai encore, des enseignants et des étudiants manifestaient sous les fenêtres du ministre Darcos pour demander le retrait des projets de décrets de mastérisation.

Le 28 mai, le ministre de l'Education nationale, au nom du gouvernement, a présenté au CTPM les projets de décret « visant à porter le recrutement par concours au niveau master » pour chacun des corps d'enseignants (certifié, agrégé, PLP, PE, PE-EPS) et le corps des CPE.

La FNEC FP FO a demandé le retrait de ces projets de décret

Force Ouvrière a demandé le retrait de l'ordre du jour de ces projets de décret qui inscrivent de manière définitive la suppression du droit de se présenter aux concours de recrutement dès la licence (bac + 3) ou la maîtrise (bac+4) pour l'agrégation, du droit à être fonctionnaire d'Etat stagiaire, immédiatement après sa réussite au concours, à bac + 4, du droit à bénéficier de la formation professionnelle initiale, avec un service d'enseignement très allégé, la suppression de l'aide de conseillers pédagogiques, d'une formation en IUFM.

Elle a exprimé son opposition totale à ces projets. Le recrutement des professeurs au niveau bac+3, le maintien de l'année de fonctionnaire stagiaire et la formation professionnelle en IUFM immédiatement après la réussite au concours doivent être maintenus ainsi que les concours nationaux sur la base d'épreuves disciplinaires.

Devant le refus ministériel de retirer les projets de décrets de l'ordre du jour du CTPM, l'ensemble des syndicats a dénoncé ce passage en force.

La CPU(*) annonce dans un communiqué qu'elle « suspendra sa participation dès la prochaine réunion si l'assurance ne lui est pas donnée que les dispositions permanentes sur la formation et le recrutement des enseignants figurant dans les projet de décrets actuellement soumis seront retirés »

FO, UNSA, CFTD, CGT et SUD ont voté contre les projets de décrets.

La FNEC-FP-FO constate que si le ministre n'a obtenu aucune voix syndicale pour ses décrets, il n'en a pas moins obtenu des abstentions lourdes de conséquences (FSU et CSEN).

Il n'est pas trop tard, rien n'est joué, le ministre doit retirer les projets de décret de l'ordre du jour du Conseil Supérieur de la Fonction Publique du 12 juin et de la section syndicale de ce même CSFP du 2 juin.

La FNEC-FP-FO appelle les enseignants, les stagiaires, les formateurs à amplifier la mobilisation pour le retrait des projets de décrets sur la mastérisation. Elle les invite à signer massivement la pétition fédérale.

Les projets de décrets doivent être retirés.

La masterisation doit être abandonnée.

Le recrutement à BAC +3 doit être maintenu.

(*) CPU : Conférence des Présidents d'Université.

Montreuil le 29 mai 2009

**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle, de la
Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière**

6/8, rue Gaston Lauriau – 93513 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01 56 93 22 22 – Fax : 01 56 93 22 20 – email : fnecfpfo@fr.oleane.com – Site : <http://fo-fnecfp.fr>